



COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUIN 2021

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le 07 JUIN 2021 à 19h00 sous la présidence de M. Bernard LENSEL, Maire. Date de la convocation : 01/06/2021

Etaient présents : Emilie CAS-PAUGET, Gaël ALLOMBERT-GOGET, Bertrand VAILLOUD, Louis BERTHET-BONDET, Odile GOIFFON-COCHE, Emmanuel ANDRE, Raphaël JACQUIOT, Christophe TISSERANT, Clara ALOMBERT, Alain RAYNAUD, Romain PERILLAT, Christine TRONCY, Samuel BECOT, Marleen GONON.

Absents excusés : Véronique MAYOT (pouvoir à Bertrand VAILLOUD) VION-DURY Philippe (pouvoir à BERTHET-BONDET Louis), Ludovic GHERARDI (pouvoir à Gaël ALLOMBERT-GOGET).

Secrétaire de séance : Gaël ALLOMBERT-GOGET.

La séance est ouverte à 19H00.

M. le Maire demande à rajouter deux points à l'ordre du jour : la signalétique en agglomération, le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) pour la baignade au plan d'eau et deux points en divers (assurances et élections).

Le conseil municipal après avoir approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la séance précédente, étudie les affaires suivantes :

1/DELEGATION DE COMPETENCE DU CONSEIL AU MAIRE

-Monsieur le Maire présente au conseil les DIA reçues depuis la dernière séance pour lesquelles la commune n'a pas préempté :

*Vente LAURENT/NAJEAN : bâti sur terrain propre parcelles AD 76 et AD 97 d'une superficie totale de 3 055 m²

*Vente FINE/TOURNIER-MAGNAN : bâti sur terrain propre parcelle AI 21 d'une superficie de 2 130 m²

*Vente BECOT/THOMAS : bâti sur terrain propre parcelles ZC 243 et ZC 253 d'une superficie totale de 853 m²

2/CONVENTION SENTIER LE GRAND TOUR DE LA VALSERINE

-AUTORISE le Maire à signer la convention à intervenir avec la Communauté de Communes du Pays Bellegardien pour l'autorisation de passage du Grand Tour de la Valserine (GTV) sur la parcelle communale cadastrée E 257 « Bief d'Enfer » ainsi que sur le chemin forestier (déviation de l'itinéraire actuel, selon carte jointe).

3/ RESTAURATION POUR COLLECTIVITE - CANTINE SCOLAIRE

- Suite à la consultation lancée pour la prestation des repas de l'école pour les années à venir, avec une seule réponse formalisée, ATTRIBUE le marché à Restauration Pour Collectivités (RPC) pour les années scolaires 2021/2022 et 2022/2023 selon les tarifs suivants :

*repas enfant : 2,80 € HT soit 2,95 € TTC

*repas encadrant : 3,05 € HT soit 3,22 € TTC.

4/DOSSIER SUBVENTION FORET

-Après étude, ACCEPTE que les travaux de plantation parcelles 13-14-15-20-31-32-33-35 et 36 sur 11ha00 soient effectués par la SAS Nicolas DEZECACHE - C.F.H.B pour 27 930 € HT et l'entreprise LP AMENAGEMENT pour 10 650,00 € HT (16 pour - 2 abstentions).

-DECIDE de solliciter l'aide de la Région et de HBA dans le cadre de l'opération "construire une ressource forestière pour l'avenir" à hauteur de 60% du montant des travaux (18 pour).

5/SIGNALETIQUE

-Sont évoqués avec le conseil municipal les différents points nécessitant une modification de la signalétique sur le territoire communal, en partie agglomérée :

*maintien du panneau agglomération du Replat avec un panneau d'annonce « 50 km/h à 1 50 mètres »

*création d'un « céder le passage » sur la Vignette

*Rappel « priorité à droite » vers l'église du Poizat

*Implantation de balises de type « pingouin » au carrefour de la Tour au Moulin de Charix

*Pour la traversée de Lalleyriat, : l'ensemble des carrefours en agglomération restera priorité à droite, avec un panneau générique qui le rappellera dans les deux sens.

*Le carrefour de la Batteuse fera l'objet d'une décision de la Direction Départementale des Routes, puisqu'il est situé hors agglomération.

*Installation d'un panneau 50 dans la rue Les Clairmontelles.

6/BAIGNADE PLAN D'EAU

-Suite à la déclaration d'ouverture de baignade du 03 juillet au 31 août 2021, APPROUVE le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) pour la baignade 2021 au plan d'eau de Lalleyriat.

7/DIVERS

-Etudie les dossiers de demandes de DETR 2021.

-Elections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021 : préparation des bureaux de vote avec les conseillers municipaux.

-Compte-rendu de la réunion le 04/06/2021 avec M. GIBAUD-Groupama pour la révision des contrats d'assurances et l'assurance dommage ouvrage à prendre pour la salle polyvalente.

-Compte-rendu de la réunion avec HBA le 04/05/2021 sur les OAP du PLUiH et la capacité des STEP, en correspondance ou non.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le Maire,

Bernard LENSEL.